



elm.leblanc

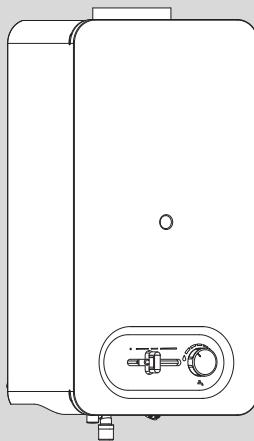


NOTICE D'INSTALLATION ET D'UTILISATION

Ondéa

Bas NOx

Chauffe-eau gaz



LC10-4 PV...



Modèles et brevets déposés • Réf 6720870423 (2025/09) FR

Sommaire

Sommaire

1 Explication des symboles et mesures de sécurité.....	3	7.1 Régler l'appareil 16 7.1.1 Accès au point de contrôle de pression et réglage du débit 16 7.1.2 Tableau des pressions de gaz 17 7.1.3 Conversion du type de gaz 17
2 Règlements.....	5	
3 Caractéristiques de l'appareil	6	
3.1 Déclaration de conformité.....	6	8.1 Démonter la face avant 18
3.2 Aperçu des types.....	6	8.2 Entretiens réguliers 18
3.3 Aperçu des types.....	6	8.2.1 Chambre de combustion 18
3.4 Pièces fournies.....	6	8.2.2 Brûleur 19
3.5 Plaque signalétique	6	8.2.3 Filtre à eau/limiteur de débit 20
3.6 Description de l'appareil	6	8.2.4 Veilleuse et injecteur de veilleuse..... 21
3.7 Accessoires (non inclus dans la livraison)	6	8.3 Mise en service après la maintenance 21
3.8 Dimensions.....	7	8.4 Appareil de commande de la conduite d'évacuation des fumées..... 21
3.9 Conception de l'appareil	8	
4 Notice d'utilisation	9	
4.1 Avant la mise en service de l'appareil	9	
4.2 Branchement de l'appareil	9	10.1 Données techniques 23
4.3 Régulation de la puissance	10	10.2 Caractéristiques du produit relatives à la consommation énergétique 24
4.4 Régler la température / quantité d'eau	10	10.3 Plage de réglage..... 25
4.5 Extinction de l'appareil	10	
4.6 Vidanger l'appareil	11	
4.7 Dispositif de contrôle anti-débordement	11	
4.8 Nettoyer le carénage de l'appareil.....	11	
5 Installation préalable	11	
5.1 Choisir le lieu d'installation	12	
5.1.1 Lieu d'installation	12	
5.2 Distances minimales	13	
6 Installation (uniquement pour les techniciens spécialisés et qualifiés)	13	
6.1 Points de fixation de l'appareil	13	
6.2 Fixation de l'appareil	14	
6.3 Raccordement à la conduite d'évacuation des fumées	14	
6.4 Raccordement d'eau	14	
6.5 Raccordement de gaz	15	
7 Mise en service de l'appareil (uniquement pour les spécialistes qualifiés)	16	
8 Maintenance (uniquement pour les techniciens spécialisés et qualifiés)	17	
8.1 Démonter la face avant	18	
8.2 Entretiens réguliers	18	
8.2.1 Chambre de combustion	18	
8.2.2 Brûleur	19	
8.2.3 Filtre à eau/limiteur de débit	20	
8.2.4 Veilleuse et injecteur de veilleuse.....	21	
8.3 Mise en service après la maintenance	21	
8.4 Appareil de commande de la conduite d'évacuation des fumées.....	21	
9 Problèmes.....	22	
10 Caractéristiques techniques	23	
10.1 Données techniques	23	
10.2 Caractéristiques du produit relatives à la consommation énergétique	24	
10.3 Plage de réglage.....	25	
11 Protection de l'environnement et recyclage	26	
12 Déclaration de protection des données	27	

1 Explication des symboles et mesures de sécurité

1.1 Explications des symboles

Avertissements

Les mots de signalisation au début d'un avertissement caractérisent la nature et l'importance des conséquences éventuelles si les mesures nécessaires pour éviter le danger ne sont pas respectées.

Les mots de signalisation suivants sont définis et peuvent être utilisés dans le présent document :



DANGER

DANGER signale le risque d'accidents corporels graves à mortels.



AVERTISSEMENT

AVERTISSEMENT signale le risque d'accidents corporels graves à mortels.



PRUDENCE

ATTENTION indique la possibilité de dommages corporels légers à moyennement graves.

AVIS

AVIS signale le risque de dommages matériels.

Informations importantes



Les informations importantes ne concernant pas de situations à risques pour l'homme ou le matériel sont signalées par le symbole d'info indiqué.

1.2 Consignes générales de sécurité

△ Description générale

Cette notice d'installation s'adresse à l'utilisateur de l'appareil, ainsi qu'aux techniciens qualifiés dans les domaines du gaz, de l'eau, du chauffage et de l'électricité.

- Lire et conserver les notices d'utilisation (appareil, régulateur de chauffage, etc.) avant l'utilisation.

- Lire les notices d'installation (appareil, etc.) avant l'installation.
- Respecter les consignes de sécurité et les avertissements.
- Respecter les règlements nationaux et locaux en vigueur, ainsi que les règles et les directives techniques.
- Documenter tous les travaux effectués.

△ Utilisation conforme à l'usage prévu

L'appareil doit être utilisé uniquement pour la production d'eau chaude sanitaire domestique ou à des fins similaires, et ne fonctionner que par intermittence.

Toute autre utilisation n'est pas conforme. Les dégâts éventuels qui en résulteraient sont exclus de la garantie.

△ Comportement en cas d'odeur de gaz

Il existe un risque d'explosion en cas de fuite de gaz. En cas d'odeur de gaz, respecter les règles de comportement suivantes !

- Éviter la formation de flammes ou d'étincelles :
 - Ne pas fumer, ne pas utiliser de briquet ou d'allumettes.
 - Ne pas actionner d'interrupteur électrique, ne pas débrancher de connecteur.
 - Ne pas téléphoner ou actionner de sonnette.
- Fermer l'arrivée de gaz sur la vanne d'arrêt principale ou sur le compteur de gaz.
- Ouvrir portes et fenêtres.
- Avertir tous les habitants et quitter le bâtiment.
- Empêcher l'accès de tierces personnes au bâtiment.
- Appeler les pompiers, la police et le fournisseur de gaz depuis un poste situé à l'extérieur du bâtiment !

△ Danger de mort dû à l'intoxication par les fumées

Danger de mort dû à une fuite des fumées.

- Veiller à ce que les conduites d'évacuation des fumées et les joints ne soient pas endommagés.
- L'appareil ne doit pas fonctionner en parallèle d'autres appareils d'extraction forcée d'air.

△ Danger de mort par asphyxie due aux fuites de produits de combustion, si la combustion est insuffisante

Les fuites de produits de combustion peuvent entraîner des accidents mortels. En cas de conduits de fumisterie endommagés ou non étanches ou en cas d'odeur de produits de combustion, respecter les règles de comportement suivantes.

- Fermer l'arrivée du combustible.
- Ouvrir portes et fenêtres.
- Le cas échéant, avertir tous les habitants et quitter le bâtiment.
- Empêcher l'accès de tierces personnes au bâtiment.

Explication des symboles et mesures de sécurité

- ▶ Réparer immédiatement les dommages sur les conduits de fumisterie.
- ▶ Assurer l'alimentation en air de combustion.
- ▶ Ne pas obturer ni diminuer les orifices d'aération sur les portes, fenêtres et murs.
- ▶ Assurer également une alimentation en air de combustion suffisante pour les générateurs de chaleur installés ultérieurement, par ex. les ventilateurs d'évacuation d'air ainsi que les ventilateurs de cuisine et climatiseurs avec évacuation de l'air vers l'extérieur.
- ▶ En cas d'alimentation en air de combustion insuffisante, ne pas mettre en marche le produit.

⚠ Installation, mise en service et maintenance

L'installation, la première mise en service et la maintenance doivent être exécutées par une entreprise spécialisée qualifiée.

- ▶ En fonctionnement cheminée : s'assurer que le local d'installation répond aux exigences en matière d'aération.
- ▶ Ne pas réparer, manipuler ni désactiver les éléments nécessaires à la sécurité.
- ▶ N'utiliser que des pièces de rechange fabriquant.
- ▶ Contrôler l'étanchéité des conduites de gaz après leur installation.

⚠ Travaux électriques

Les travaux électriques doivent être exécutés exclusivement par des spécialistes en installation électrique.

Avant de commencer les travaux électriques :

- ▶ Couper le courant sur tous les pôles et sécuriser contre tout réenclenchement involontaire.
- ▶ S'assurer que la tension secteur est débranchée.
- ▶ Avant de toucher des pièces sous tension : attendre au moins 5 minutes pour décharger les condensateurs.
- ▶ Respecter également les schémas de raccordement d'autres composants de l'installation.

⚠ Danger de mort dû au monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz toxique produit, entre autres, par la combustion incomplète de combustibles fossiles, tels que le fioul, le gaz ou les combustibles solides.

Des risques surviennent si du monoxyde de carbone s'échappe de l'installation en raison d'un défaut ou d'une fuite et s'accumule à l'intérieur sans que l'on s'en aperçoive.

Le monoxyde de carbone est invisible, incolore et inodore.

Pour éviter les dangers causés par le monoxyde de carbone :

- ▶ Faire inspecter et entretenir régulièrement l'installation par une entreprise qualifiée.
- ▶ Utiliser des détecteurs de monoxyde de carbone qui avertissent à temps des fuites de monoxyde de carbone.

- ▶ En cas de suspicion de fuite de monoxyde de carbone :
 - Avertir tous les habitants et quitter immédiatement le bâtiment.
 - Informer une entreprise spécialisée qualifiée.
 - Faire éliminer les défauts.

⚠ Révision, nettoyage et maintenance

Pour un fonctionnement sûr et respectueux de l'environnement, l'entretien et le nettoyage doivent être effectués au moins une fois tous les 12 mois, conformément au chapitre 8.

L'utilisateur est responsable de la sécurité de l'installation de chauffage et du respect de l'environnement.

L'absence ou la mauvaise exécution de la révision, du nettoyage et de la maintenance peut entraîner des dommages corporels, voire un danger un mort ainsi que des dommages matériels.

Nous recommandons de conclure un contrat de révision annuelle et de maintenance réactive avec un prestataire spécialisé et agréé.

Les travaux ne peuvent être réalisés que par un prestataire spécialisé agréé qui est tenu d'effectuer tous les travaux et d'éliminer les défauts repérés.

⚠ Transformation et réparations

Toute modification non conforme sur l'appareil ou sur les autres pièces de l'installation peut entraîner des blessures et/ou des dommages matériels.

- ▶ Faire réaliser ces travaux exclusivement par une entreprise spécialisée qualifiée.
- ▶ Ne jamais retirer l'habillage de l'appareil.
- ▶ N'effectuer aucune modification sur l'appareil ni sur d'autres composants de l'installation.

⚠ Fonctionnement basé sur l'air ambiant

Le site d'installation doit être bien ventilé conformément aux indications du présent manuel et des directives locales.

- ▶ Ne jamais couvrir ou diminuer la taille des orifices de ventilation sur les portes, les fenêtres et les murs.
- ▶ S'assurer du respect des exigences de ventilation en accord avec un technicien spécialisé qualifié :
 - Si des modifications structurelles sont effectuées (p. ex. remplacement des fenêtres et des portes)
 - Si des appareils avec une évacuation de l'air vers l'extérieur sont installés par la suite (p. ex. ventilateur d'évacuation ou de bouclage, hotte aspirante ou appareils de climatisation).

⚠ Air de combustion/air ambiant

L'air dans le local d'installation doit être exempt de particules en suspension et de substances inflammables ou chimiques agressives.

- ▶ Ne pas utiliser ni stocker des matériaux facilement inflammables ou des substances explosives (papier, essence, solvants, peintures, etc.) à proximité de l'appareil.
- ▶ Ne pas utiliser ni stocker de substances activatrices de corrosion (solvants, colles, détergents chlorés, etc.) à proximité de l'appareil.

⚠ Remise à l'utilisateur

Lors de la remise, montrer à l'utilisateur comment faire fonctionner le système de production d'eau chaude et l'informer sur son état de fonctionnement.

- ▶ Expliquer comment faire fonctionner l'installation de production d'eau chaude et attirer l'attention de l'utilisateur sur toute mesure de sécurité utile.
- ▶ Souligner en particulier les points suivants :
 - Les altérations et les réparations doivent être effectuées uniquement par une entreprise qualifiée.
 - Pour un fonctionnement sûr et respectueux de l'environnement, l'entretien et le nettoyage doivent être effectués au moins une fois tous les 12 mois, conformément au chapitre 8.
 - Le chauffe-eau ne doit fonctionner qu'avec l'habillage mis en place et fermé.
- ▶ Indiquer les conséquences possibles (dommages corporels, notamment le danger de mort ou les dommages matériels) résultant d'une révision, d'un nettoyage et d'un entretien inexistant ou inadéquat.
- ▶ Souligner les dangers du monoxyde de carbone (CO) et recommander l'utilisation de détecteurs de CO.
- ▶ Remettre la notice d'installation et d'utilisation à l'utilisateur pour qu'il la conserve en lieu sûr.

2 Règlements

Pour que l'installation et le fonctionnement du produit soient conformes aux règlements, respecter tous les règlements nationaux et régionaux en vigueur ainsi que les règles et directives techniques.

Le document 6720807972 contient des informations relatives aux règlements en vigueur. Il est possible d'utiliser la recherche de documents sur notre site Internet pour l'affichage. L'adresse Internet est indiquée au dos de cette notice.

Caractéristiques de l'appareil

3 Caractéristiques de l'appareil

3.1 Déclaration de conformité

La fabrication et le fonctionnement de ce produit répondent aux directives européennes et nationales en vigueur.

 Le marquage CE prouve la conformité du produit avec toutes les prescriptions européennes légales, qui prévoient la pose de ce marquage.

Le texte complet de la déclaration de conformité est disponible sur Internet : www.elmleblanc.fr.

3.2 Aperçu des types

Type	Pays	Référence de la pièce
LC10-4 PVN	FR	7736505691
LC10-4 PVB	FR	7736504847

Tab. 1 Aperçu des types

3.3 Aperçu des types

L	C	10	-4	PV	N
L	C	10	-4	PV	B

Tab. 2 Aperçu des types

[L] Leblanc

[C] Compact

[10] Débit ECS (l/mn)

[-4] Version

[PV] Puissance réglable

[N] Appareil réglé pour le gaz naturel

[B] Appareil réglé pour le butane

Indications du gaz d'essai avec code et groupe de gaz suivant EN 437:

Chiffres caractéristiques	Indice de Wobbe (W _S) (15 °C)	Type de gaz
23	12,7-15,2 kWh/m ³	2Esi (Gaz naturel)
31	20,2-21,3 kWh/m ³	3+ (Gaz liquide)

Tab. 3 Groupe de gaz

3.4 Pièces fournies

- Chauffe-eau gaz
- Éléments de fixation
- Accessoires de raccordement d'eau
- Accessoires de raccordement gaz
- Documentation de l'appareil

3.5 Plaque signalétique

La plaque signalétique se trouve en bas sur le côté extérieur de l'appareil.

Vous y trouverez des indications sur la puissance de l'appareil, l'homologation et le numéro de série.

3.6 Description de l'appareil

- Appareil mural
- Allumage de la veilleuse en utilisant un appareil piézoélectrique
- Appareil fonctionnant au gaz naturel et au gaz liquide (butane/propane).
- Chambre de combustion sans revêtement étain/plomb
- Robinet d'eau composé de polyamide renforcé de fibre de verre 100% recyclable
- Contrôle automatique du débit d'eau, à l'aide d'un dispositif permettant de maintenir un débit constant malgré les fluctuations de pression
- La modulation du débit de gaz est proportionnelle au débit d'eau pour maintenir une augmentation de température constante
- La soupape gaz avec contrôleur permet le réglage manuel de la puissance calorifique aux besoins de l'utilisateur
- Dispositifs de sécurité :
 - Sonde thermique contre l'extinction accidentelle de la flamme du brûleur ou une flamme insuffisante
 - Appareil de commande des fumées éteignant appareil en cas de mauvaises conditions d'évacuation des fumées
 - Appareil de commande de l'état de la flamme du brûleur éteignant appareil en cas de mauvais état de flamme
 - Limiteur de température empêchant une surchauffe de la chambre de combustion
 - Appareil de commande pour le statut de la chambre de combustion.

3.7 Accessoires (non inclus dans la livraison)

- Kit de transformation de gaz
- Accessoires de fumisterie

3.8 Dimensions

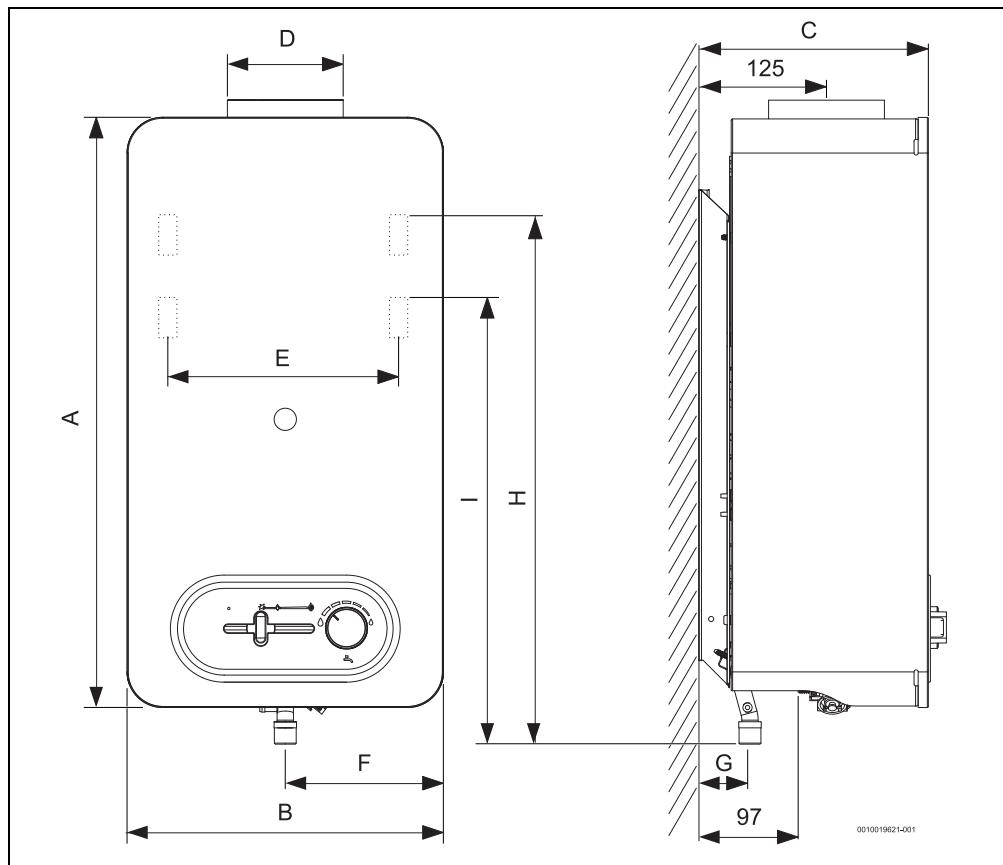


Fig. 1 Dimensions (en mm)

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	Raccordements
										Eau
										Froid
...10...	655	310	225	112,5	228	155	39	554	483,5	¾"
										½"
										½"
										½"

Tab. 4 Dimensions (en mm)

3.9 Conception de l'appareil

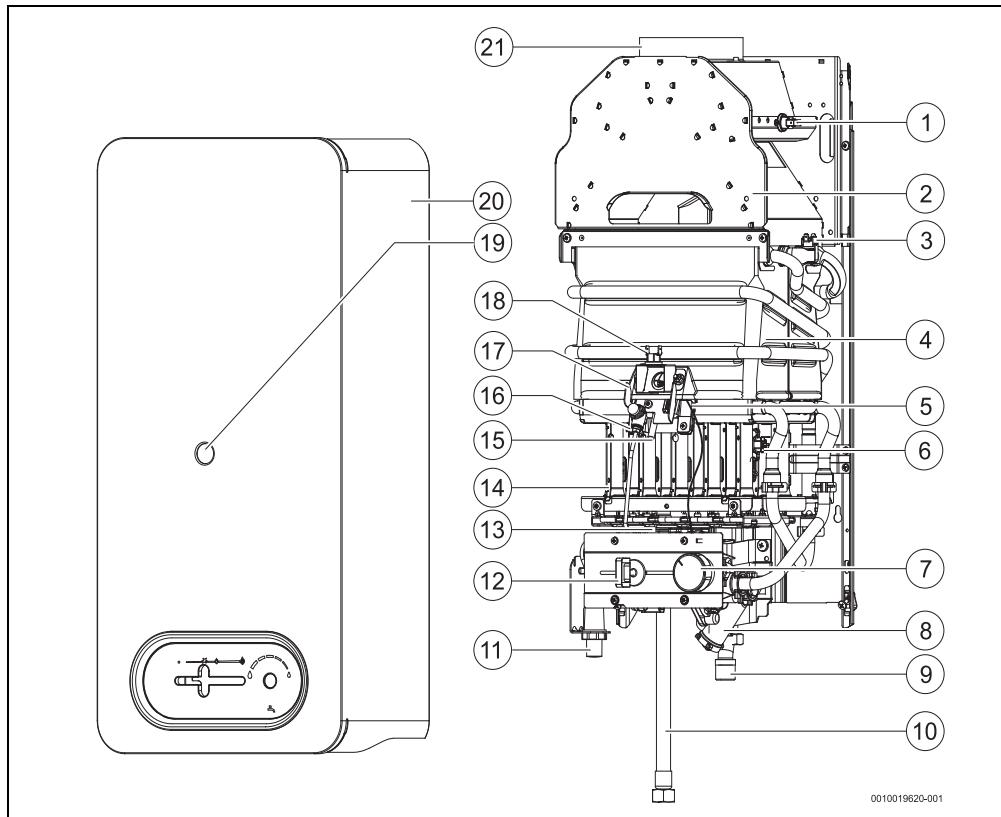


Fig. 2 Conception de l'appareil

- | | |
|--|---|
| [1] Appareil de commande pour évacuation des fumées | [17] Tôle de fixation |
| [2] Cheminée | [18] Appareil de commande pour le statut de la chambre de combustion |
| [3] Limiteur de température | [19] Fenêtre de flamme |
| [4] Chambre de combustion | [20] Façade |
| [5] Sonde thermique | [21] Manchette pour le raccordement à la conduite d'évacuation des fumées |
| [6] Appareil de commande pour le statut de flamme du brûleur | |
| [7] Contrôle de température/débit | |
| [8] Soupape d'eau | |
| [9] Entrée de gaz | |
| [10] Sortie d'eau | |
| [11] Piezo | |
| [12] Régulation de la puissance | |
| [13] Bloc gaz | |
| [14] Brûleur | |
| [15] Electrode d'allumage | |
| [16] Veilleuse | |

4 Notice d'utilisation



En cas de première utilisation :

- ▶ Ouvrir toutes les vannes d'arrêt pour le gaz et l'eau.
- ▶ Respecter les consignes de sécurité et les avertissements.



PRUDENCE

Risque de brûlures !

Dans la zone du brûleur, la façade peut atteindre des températures élevées, ce qui comporte un risque de brûlures en cas de contact.

Utilisation conforme à l'usage prévu

L'appareil doit être utilisé uniquement pour la production d'eau chaude sanitaire domestique ou à des fins similaires, et ne fonctionner que par intermittence.

Tout autre type d'utilisation est considéré comme incorrect. Le fabricant n'assume aucune responsabilité en cas de dommages causés par une utilisation non conforme.

Révision et maintenance

Afin de garantir un fonctionnement sûr et écologique, la maintenance et le nettoyage doivent être réalisés tous les 12 mois, conformément au chapitre 8.

Le propriétaire est tenu de veiller à ce que le système de chauffage reste sûr et écologique.

Toute révision, opération de nettoyage et maintenance manquante ou inadéquate peut causer des blessures et comporter un danger de mort et de dommages matériels.

Nous recommandons de signer un contrat de révision annuelle et de maintenance selon les besoins avec une entreprise spécialisée agréée.

Ces opérations peuvent uniquement être réalisées par une entreprise spécialisée agréée qui doit intervenir pour éliminer immédiatement les défauts détectés.

Modifications et réglages

Seule une entreprise spécialisée agréée est autorisée à modifier le type de gaz et/ou à procéder aux réglages de l'appareil.



Ne pas manipuler les composants plombés.

4.1 Avant la mise en service de l'appareil



PRUDENCE

La première mise en service de l'appareil doit être effectuée par un spécialiste qualifié qui met à disposition du client toutes les informations nécessaires au fonctionnement conforme de l'appareil.

- ▶ Vérifier que la catégorie de gaz indiquée sur la plaque signalétique correspond à celle utilisée.
- ▶ Ouvrir le robinet d'eau de l'installation.
- ▶ Ouvrir le robinet de gaz de l'installation.

4.2 Branchement de l'appareil



L'allumage peut ne pas fonctionner s'il y a de l'air dans la conduite de raccordement gaz lors du démarrage de l'appareil ou si le ballon est remplacé. Le processus d'allumage doit ainsi être répété.

- ▶ Placer le contrôleur en position d'allumage.
 - ▶ Appuyer sur le contrôleur et le maintenir enfoncé dans la même position.
 - ▶ Appuyer sur le bouton d'allumage piezo presque immédiatement après.
- La veilleuse s'allume.

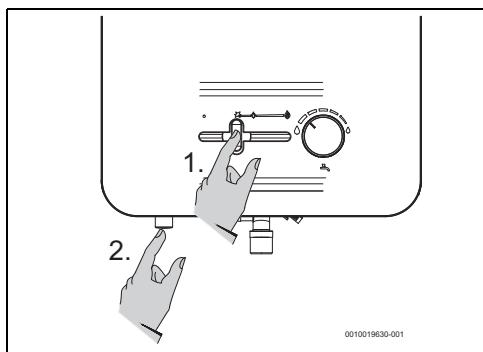


Fig. 3 Branchement de l'appareil

- ▶ Maintenir le contrôleur enfoncé pendant environ 10 secondes.



S'assurer que le contrôleur est entièrement enfoncé.

- Relâcher le contrôleur.
La veilleuse reste allumée et l'appareil se met en marche.

4.3 Régulation de la puissance

Eau plus froide.

Réduction de la puissance calorifique.

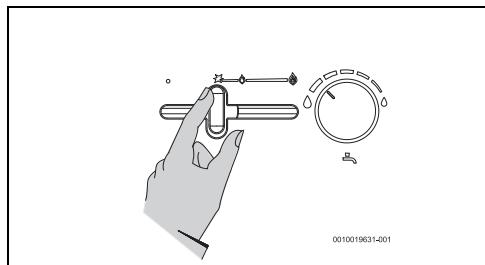


Fig. 4 Réduire la puissance calorifique

Eau plus chaude.

Augmentation de la puissance calorifique.

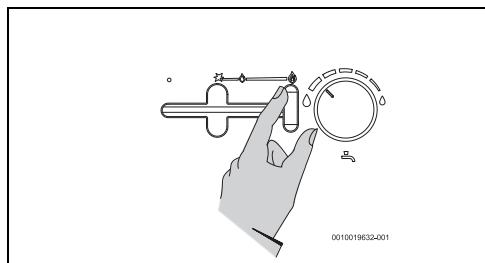


Fig. 5 Augmenter la puissance calorifique

4.4 Régler la température / quantité d'eau

- Tourner dans le sens anti-horaire.
La quantité d'eau augmente et la température de l'eau diminue.

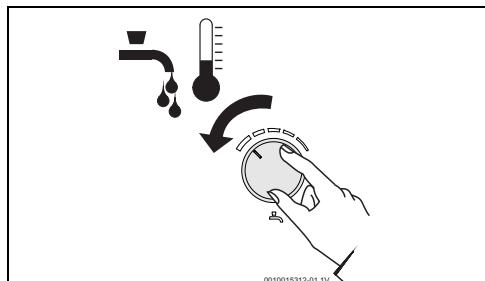


Fig. 6

- Tourner dans le sens horaire.
La quantité d'eau diminue et la température de l'eau augmente.

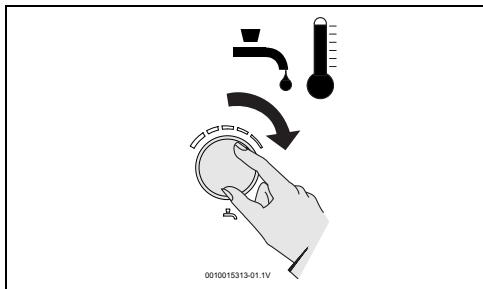
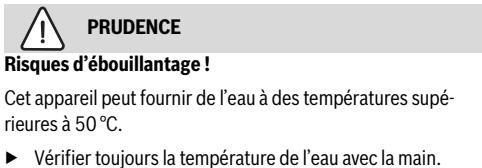


Fig. 7

Si la température est réglée à la valeur la plus faible possible - selon les besoins - la consommation d'énergie diminue et les dépôts éventuels de calcaire dans la chambre de combustion peuvent être évités plus facilement.



4.5 Extinction de l'appareil

- Enfoncez le contrôleur à fond.
L'appareil s'éteint.

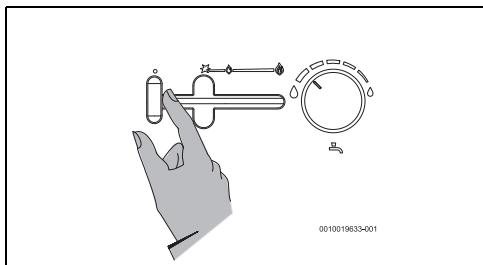


Fig. 8 Extinction de l'appareil

4.6 Vidanger l'appareil

AVIS

Risques de dégâts matériels !

S'il risque de geler, l'eau à l'intérieur de l'appareil risque d'endommager les composants.

- ▶ Placer un réservoir sous l'appareil pour récupérer entièrement l'eau qui s'écoule.
- ▶ Vidanger l'appareil.

Procéder comme suit en cas de risque de gel :

- ▶ Fermer le robinet d'eau placé en amont de l'appareil.
- ▶ Ouvrir un robinet d'eau chaude.
- ▶ Retirer l'anneau de fixation [1].
- ▶ Retirer le capuchon filtre [2].
- ▶ Laisser l'eau s'écouler entièrement de l'appareil.
- ▶ Monter le capuchon filtre.
- ▶ Monter l'anneau de fixation.

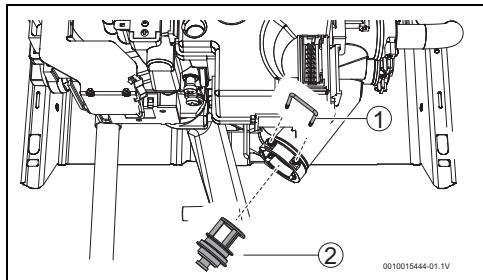


Fig. 9 Vidange

[1] Anneau de fixation

[2] Capuchon filtre

4.7 Dispositif de contrôle anti-débordement

Fonctionnement et mesures de protection



DANGER

Risque d'empoisonnement !

Le dispositif de contrôle anti-débordement ne doit en aucun cas être désactivé, endommagé ou remplacé par une autre pièce.

Ce dispositif contrôle les conditions d'une évacuation parfaite des fumées et désactive l'appareil automatiquement si ces conditions ne sont pas assurées. Ceci empêche que les fumées ne pénètrent dans le local d'installation de l'appareil.

Le dispositif redémarre après une phase de refroidissement.

Si l'appareil s'arrête en cours de fonctionnement :

- ▶ Aérer le local d'installation.

- ▶ Patienter 10 minutes et remettre l'appareil en marche.

Si l'appareil continue de s'arrêter en cours de fonctionnement :

- ▶ Contacter un spécialiste qualifié.



DANGER

Risque d'empoisonnement !

L'utilisateur ne doit effectuer aucune manipulation sur l'appareil.

4.8 Nettoyer le carénage de l'appareil

- ▶ Nettoyer le carénage de l'appareil uniquement avec un chiffon humide et un peu de détergent.



Ne pas utiliser de détergents favorisant la corrosion et/ou abrasifs.

5 Installation préalable



L'installation, l'installation gaz, l'installation eau, le raccordement de la conduite d'évacuation des fumées/des tuyaux d'aspiration de l'air, le raccordement électrique (le cas échéant) et la mise en service initiale sont des opérations réservées aux techniciens spécialisés et qualifiés.

- ▶ Respecter les consignes de sécurité et les avertissements.



Pour que l'installation et le fonctionnement de l'appareil soient corrects, respecter tous les règlements nationaux et régionaux en vigueur, ainsi que les règles et les directives techniques.



L'appareil peut uniquement être utilisé dans les pays indiqués sur la plaque signalétique.



Avant l'installation :

- ▶ consulter la société de fourniture de gaz et les normes appliquées aux appareils à gaz et à la ventilation des pièces
- ▶ Vérifier que l'appareil à installer correspond au type de gaz fourni.
- ▶ Vérifier que toutes les pièces indiquées sont incluses.
- ▶ Retirer les capuchons des raccords de gaz et d'eau.

Qualité de l'eau

L'appareil sert à produire de l'eau chaude sanitaire pour l'utilisation domestique conformément aux prescriptions en vigueur. Dans les zones présentant une dureté d'eau plus importante, il est recommandé d'utiliser un système de traitement d'eau. Pour minimiser le risque d'entartrage du circuit hydraulique, les paramètres de l'eau chaude sanitaire doivent se situer dans les valeurs limites suivantes.

TDS (teneur totale de matières solides dissoutes) (mg/l)	Dureté TH (°f)	pH
0 - 600	15 - 25	6,5 - 9,0

Tab. 5

AVIS

Dégâts sur l'appareil !

Le non-respect de ces valeurs peut entraîner une obturation partielle et réduire la durée de vie du corps de chauffe.

- ▶ Respecter les spécifications indiquées ci-dessus.

5.1 Choisir le lieu d'installation

5.1.1 Lieu d'installation

Consignes générales

- ▶ Respecter les déterminations spécifiques de chaque pays.
- ▶ Ne jamais installer l'appareil au-dessus d'une source de chaleur.
- ▶ Respecter les mesures minimales d'installation indiquées à la Fig. 10.
- ▶ Installer l'appareil dans un endroit bien ventilé, à l'abri des températures négatives, équipé d'une conduite d'évacuation des fumées.
- ▶ L'appareil doit être installé à une hauteur minimale de 1,60 m. Si cela n'est pas possible, l'appareil doit être installé de manière à éviter tout contact accidentel par les utilisateurs.



DANGER

Danger de mort dû au risque d'explosion !

Une teneur élevée et permanente en ammoniac peut entraîner une corrosion sous contrainte sur les pièces en laiton (par ex. robinets gaz, écrous-raccords). Il y a donc un risque d'explosion due à une fuite de gaz.

- ▶ Ne pas utiliser des appareils à gaz dans les pièces où la concentration en ammoniac est élevée et permanente (par ex. étables ou locaux de stockage d'engrais).
- ▶ Si le contact avec de l'ammoniac est inévitable : s'assurer qu'aucun élément en laiton n'a été monté.

En cas de risque de gel :

- ▶ Mettre l'appareil hors tension.
- ▶ Vidanger l'appareil (→page 11).

Appareils de type B

- ▶ Installer l'appareil uniquement dans les pièces d'un volume minimum de 8m³ (le volume des meubles ne doit alors être pris en compte que s'il est supérieur à 2 m³).

Arrivée d'air (appareils de type B)

L'endroit prévu pour l'installation de l'appareil doit être pourvu d'une arrivée d'air directement raccordée à l'extérieur, selon le tableau.

Débit d'air minimum ≥ 1,6 m ³ /h par kW	ou	Espace minimum utilisable ≥ 150 cm ²
---	----	--

Tab. 6

Les exigences minimales sont indiquées ci-dessous. Toutefois, il convient de tenir compte des exigences de chaque pays.

La grille d'amenée d'air neuf pour l'air de combustion doit être placée dans un endroit sans obstruction.

Afin d'éviter toute corrosion, l'air de combustion doit être exempt de substances agressives.

Les substances agressives sont par ex. les hydrocarbures halogénés qui contiennent du chlore ou du fluor. Ces substances sont contenues dans les solvants, les peintures, les colles, les gaz propulseurs ou les carburants ainsi que les détergents domestiques.

Si ces conditions ne sont pas remplies, installer l'appareil dans un autre endroit.

Température de surface

La température maximale de la surface de l'appareil est inférieure à 85 °C. Les matériaux et les meubles encastrables inflammables ne requièrent donc pas de mesures de protection

particulières pour les matériaux inflammables. Respecter les directives locales.

5.2 Distances minimales

Déterminer le lieu d'installation de l'appareil en tenant compte des limites suivantes :

- ▶ Distance maximale de toutes les pièces en saillie telles que les tuyaux, tubes, etc.
- ▶ Accès suffisant nécessaire aux opérations de maintenance, en respectant les exigences minimales indiquées sur la fig. 10.

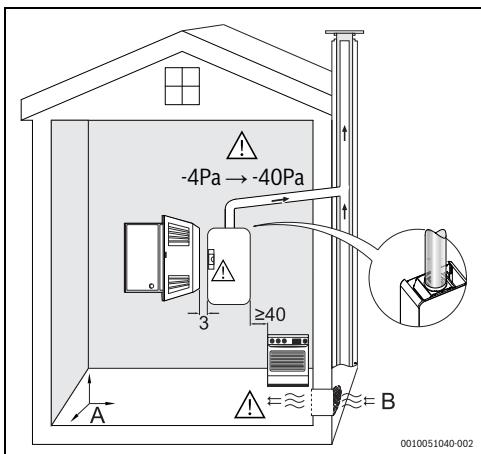


Fig. 10 Exigences minimales

- [A] $1\text{ m}^3\text{ par kW}$
- [B] $\geq 1,6\text{ m}^3/\text{h par kW ou } \geq 150\text{ cm}^2$

6 Installation (uniquement pour les techniciens spécialisés et qualifiés)

⚠ Installation conforme

L'installation d'une chaudière gaz doit obligatoirement faire l'objet d'un Certificat de Conformité visé par un **organisme habilité par le ministre chargé de la sécurité du gaz** (arrêté du 23 février 2018 qui abroge l'arrêté du 2 août 1977) :

- modèle 1 : Cerfa n°16025*01
Certificat de conformité installation de gaz à usage collectif
- modèle 2 : Cerfa n°16026*01
Certificat de conformité pour une installation individuelle de gaz
- modèle 3 : Cerfa n°16027*01
Certificat de conformité pour une installation de gaz de production collective de chaud, de froid et/ou d'électricité.

L'installation doit être effectuée par un professionnel qualifié pour les opérations concernées, dans le respect de la présente notice et des prescriptions applicables. Le non-respect des prescriptions peut entraîner des dommages matériels et/ou des dommages personnels, voire la mort.

- ▶ Vérifier que le contenu de la livraison n'est pas endommagé. N'utiliser que des pièces en parfait état.
- ▶ Respecter les instructions de la présente notice.
- ▶ Avant tous travaux : couper l'alimentation en gaz en amont de l'appareil à installer.
- ▶ Ne pas réutiliser les pièces remplacées !
- ▶ Les composants ont été conçus pour un usage bien défini. Leur utilisation pour un tout autre usage est interdite.

Cet appareil est équipé d'un robinet gaz « NF OCSF » selon la NF E 29-135 exclusivement destiné à être installé avec l'appareil concerné.

Toute détérioration ou destruction d'une partie du robinet nécessite de remplacer le robinet complet correspondant à l'appareil. Le remplacement partiel de tout composant du robinet est interdit : la détérioration de toute partie du robinet signifie que celui-ci n'est plus conforme à la norme.

- ▶ N'utiliser que les joints fournis avec cet appareil.
- ▶ À l'issue des travaux l'installateur est tenu de réaliser les essais d'étanchéité prévus par la réglementation applicable et notamment ceux exigés par l'article 20 de l'arrêté du 23 février 2018 relatifs à l'étanchéité de l'installation de gaz. Les modalités de vérification de cette étanchéité sont décrites dans le guide général « Installations de gaz » élaboré par le CNPG et mentionné à l'article 5 de l'arrêté du 23 février 2018.

- ▶ Vérifier l'étanchéité suivant les modalités décrites précédemment.

⚠ Tenir compte du couple de serrage!

Serrer les écrous de la ligne gaz du kit au couple nominal selon tableau ci-dessous.

		DN12	G 1/2"	30 Nm
		DN15	G 3/4"	30 Nm
		DN20	G 1"	40 Nm

Tab. 7 Couples de serrage standard

6.1 Points de fixation de l'appareil



Avant le montage des points de fixation :

- ▶ Garantir le fonctionnement conforme des raccords de gaz/eau et d'évacuation des fumées.

Installation (uniquement pour les techniciens spécialisés et qualifiés)

Aucune protection murale spéciale n'est nécessaire. Le mur doit être plan et suffisamment porteur pour supporter le poids de l'appareil.

- ▶ Effectuer les perçages nécessaires (\varnothing 8 mm) en tenant compte des dimensions indiquées au tableau 4.
- ▶ Monter les chevilles et crochets muraux fournis.

6.2 Fixation de l'appareil

- ▶ Retirer l'habillage de l'appareil (→ section 8.1).
- ▶ Fixer l'appareil aux crochets muraux de manière à ce qu'il soit vertical.

AVIS

Risques de dégâts matériels !

Ne jamais poser l'appareil sur les raccords de gaz et d'eau.

6.3 Raccordement à la conduite d'évacuation des fumées



DANGER

Risque d'empoisonnement !

Si les exigences ci-dessous ne sont pas remplies, des gaz de combustion s'échapperont dans la pièce dans laquelle l'appareil est installé, ce qui causera des dommages corporels voire la mort.

- ▶ Lors de l'installation de la conduite d'évacuation des fumées, veiller à ce qu'elle soit parfaitement étanche.
- ▶ L'appareil ne doit pas être raccordé à une conduite d'évacuation des fumées susceptible d'être affectée par la chaleur (par ex. gaines en plastique ou gaines à revêtement plastique interne).

- Tous les appareils doivent obligatoirement être raccordés à une conduite d'évacuation des fumées suffisamment dimensionnée, via un raccord de conduite étanche d'une taille appropriée, conformément aux règles et règlements en vigueur dans le pays.
- La gaine technique de l'appareil doit :
 - être verticale (les sections horizontales doivent être réduites au minimum voire totalement éliminées)
 - être isolée thermiquement
 - être dotée d'une sortie située au-dessus de plus haut point du toit
 - être insérée à l'intérieur de la bague de la cheminée (→ dimension de la bague dans le Tabl. 4), sans espace libre, et reposer sur les raccords. En présence d'un

espace libre, le raccordement doit être étanchéifié à l'aide du matériau adapté (Fig. 11),

- être équipée d'une protection contre le vent/la pluie sur le dessus.



Toutes les pièces qui ne sont pas d'origine, doivent être certifiées conformément à la réglementation européenne sur les produits du bâtiment (UE) n° 305/2011.

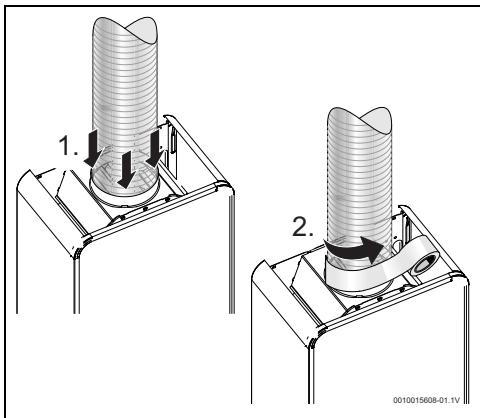


Fig. 11

Si la conduite d'évacuation des fumées passe à travers des parois et/ou meubles contenant des matériaux inflammables :

- ▶ Isoler thermiquement la conduite d'évacuation des fumées afin de garantir que la température de la surface de contact est inférieure à 85 °C.



Si ces conditions ne sont pas remplies, il faut placer la conduite d'évacuation des fumées à un autre endroit.

6.4 Raccordement d'eau

AVIS

Risques de dégâts matériels!

Fuites d'eau.

- ▶ Contrôler l'étanchéité de tous les raccords après avoir terminé les travaux.

- Marquer les conduites d'eau froide et d'eau chaude pour éviter de les intervertir.

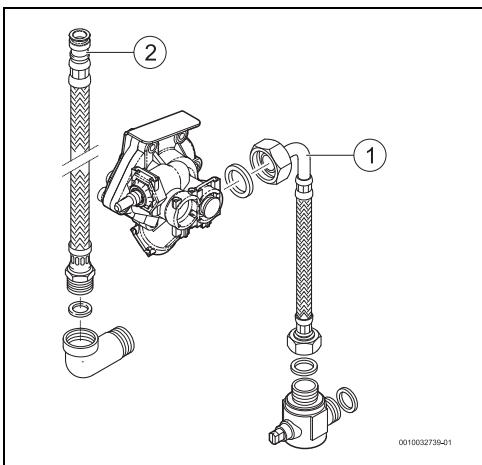


Fig. 12 Raccordement d'eau

- [1] Eau froide
[2] Eau chaude sanitaire

- Les raccords d'eau froide [1] et d'eau chaude [2] doivent être réalisés avec les accessoires fournis ou recommandés.



Pour éviter les défauts dus à des variations subites de pression pour l'alimentation de l'eau, il est recommandé d'installer un clapet anti-retour en amont de l'appareil.

6.5 Raccordement de gaz



DANGER

Risque d'incendie ou d'explosion !

Le non-respect des normes légales peut provoquer un incendie ou des explosions entraînant des dommages matériels ou des blessures graves voire mortelles.



DANGER

Risque d'incendie ou d'explosion !

Échappement de gaz.

- Contrôler l'étanchéité de tous les raccords après avoir terminé les travaux.



Utiliser uniquement des accessoires d'origine.

Le raccordement gaz de l'appareil doit respecter les prescriptions du pays où l'appareil est installé.

- S'assurer tout d'abord que l'appareil à installer concorde avec la catégorie de gaz fourni.
- Installer un robinet gaz dans la conduite de raccordement du gaz le plus près possible de l'appareil.
- Après avoir terminé le raccordement du gaz, nettoyer l'appareil avec soin et contrôler l'étanchéité. Le robinet de gaz de l'appareil doit être fermé pour éviter que la surpression n'endommage le bloc gaz.
- Vérifier si la pression et le débit fourni par le réducteur de pression installé correspondent aux valeurs indiquées pour l'appareil (→ tabl. 10).



Seuls les éléments de la ligne gaz sont certifiés NF RAC-GAZ.



RAC-GAZ

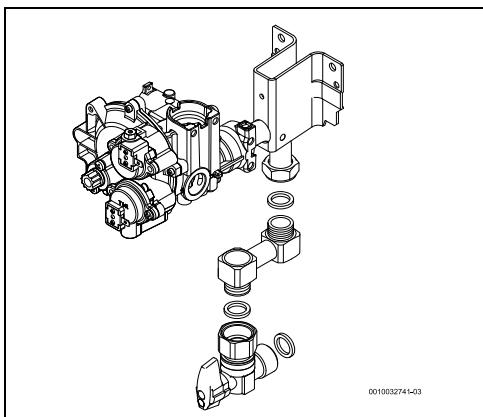


Fig. 13 Raccordement de gaz

Raccordement au réseau d'alimentation du gaz

- Pour une installation avec raccordement à un réseau d'alimentation de gaz il faut utiliser des tuyaux métalliques conformément aux normes en vigueur.

Mise en service de l'appareil (uniquement pour les spécialistes qualifiés)

Pour raccorder le chauffe-eau au réseau d'alimentation de gaz, il faut utiliser les accessoires joints :

- Visser à fond le filetage du raccord de gaz.
- Souder l'extrémité en cuivre à la conduite du réseau d'alimentation de gaz.

7 Mise en service de l'appareil (uniquement pour les spécialistes qualifiés)



Ne pas manipuler les composants plombés.

Les appareils ont été livrés plombés après avoir été réglés en usine selon les valeurs indiquées sur la plaque signalétique.

Eau chaude

- Ouvrir les robinets de gaz et d'eau.
- Vérifier l'étanchéité de tous les raccordements.
- Allumer l'appareil.
- Ouvrir un robinet d'eau chaude sanitaire.
- Vérifier le fonctionnement correct de l'appareil de commande des fumées (→ section 8.4).

Gaz naturel (G20)



Les appareils ne doivent pas être mis en service si la pression de raccordement du gaz est inférieure à 17 mbar ou supérieure à 25 mbar.

GPL



Ne pas démarrer les appareils

si la pression d'entrée de gaz :

est inférieure à 25 mbar ou supérieure à 45 mbar (propane)
et inférieure à 20 mbar ou supérieure à 35 mbar (butane).

7.1 Régler l'appareil



DANGER

Échappement de gaz !

Les travaux indiqués ci-dessous doivent être réalisés uniquement par des spécialistes qualifiés.

La puissance thermique peut être réglée via la pression à l'injecteur. Pour cela, un manomètre est nécessaire.

7.1.1 Accès au point de contrôle de pression et réglage du débit

Accès au point de contrôle de pression et raccordement au manomètre

- Retirer l'avant de l'appareil (voir page 18).
- Desserrer la vis d'étanchéité sur le point de contrôle de pression.
- Raccordement du manomètre au point de contrôle de pression.

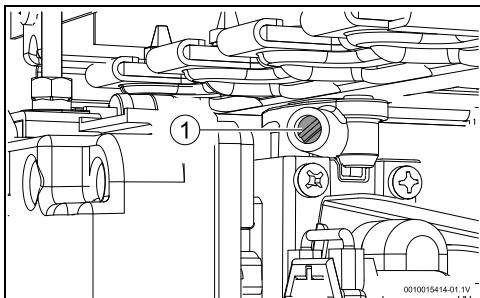


Fig. 14 Point de contrôle de pression

[1] Point de contrôle de pression de gaz dans le brûleur

Ajustement du débit de gaz maximum

- Retrait du couvercle étanche de la vis de réglage.

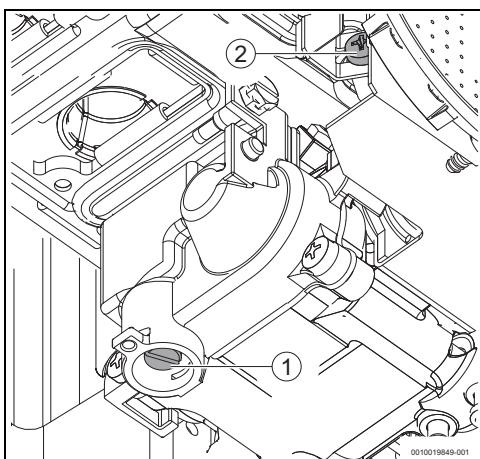


Fig. 15 Vis de réglage

[1] Vis de réglage pour le débit de gaz maximum
[2] Vis de réglage pour le débit de gaz minimum

- Allumer l'appareil avec le réglage maximum du régulateur de performance.

- ▶ Tourner le contrôleur de température/débit vers la droite.
- ▶ Ouvrir plusieurs robinets d'eau chaude.
- ▶ Utiliser la vis de réglage pour ajuster le débit maximum [1] et réguler la pression conformément aux données figurant dans le tabl. 8.
- ▶ Vérifier l'étanchéité autour de la vis de réglage.
- ▶ Placer un autre couvercle étanche sur la vis de réglage.

Ajustement du débit de gaz minimum

- ▶ Démarrer l'appareil avec le réglage minimum du contrôleur de puissance calorifique.
- ▶ Tourner le contrôleur de température/débit vers la droite.
- ▶ Ouvrir plusieurs robinets d'eau chaude.
- ▶ Utiliser la vis de réglage pour ajuster le débit minimum [2] et ajuster la pression conformément aux données figurant dans le tabl. 8.
- ▶ Vérifier l'étanchéité du point de contrôle de pression et autour de la vis de réglage.

7.1.2 Tableau des pressions de gaz

	Gaz naturel		Butane G30	Propane G31
	G20	G25		
Code injecteur (étiquetage)	10	8738715 943 (100)	8738726 240 (120)	8708202151 (62)
Pression de raccordement du gaz (mbar)	10	20	25	28-30 37
Pression aux injecteurs MAX (mbar)	10	11,2	9,0	22,5 28,5
Pression aux injecteurs min (mbar)	10	4,5	4,1	6,5 9,2

Tab. 8 Pression de gaz

7.1.3 Conversion du type de gaz

Utiliser exclusivement le kit de conversion disponible en accessoire. La conversion ne doit être réalisée que par des professionnels qualifiés. Le kit de conversion de la catégorie de gaz est fourni avec une notice de montage.

8 Maintenance (uniquement pour les techniciens spécialisés et qualifiés)

PRUDENCE

Dégâts matériels et/ou dommages corporels dus à des détergents inappropriés !

Les détergents inappropriés, avec des composants inflammables, peuvent exploser et/ou provoquer des incendies.

- ▶ Ne pas utiliser de détergents avec gaz inflammables.

DANGER

Risque de monoxyde de carbone !

Pour un fonctionnement sûr et respectueux de l'environnement, l'entretien et le nettoyage doivent être effectués au moins une fois tous les 12 mois, conformément au chapitre 8.

DANGER

Risque de monoxyde de carbone !

Pour s'assurer que la consommation de gaz et le dégazage sont dans les valeurs limites, l'appareil doit être révisé tous les ans et des opérations de maintenance doivent être effectuées. Cela comprend le nettoyage des composants suivants :

- Chambre de combustion
- Brûleur

Une intervention dans d'autres composants doit être évaluée par le spécialiste.



La maintenance doit être effectuée uniquement par des professionnels spécialisés et qualifiés.

AVERTISSEMENT

Risque de fuites !

Fuites de gaz/d'eau.

- ▶ S'assurer que tous les joints et les joints toriques sont correctement positionnés lors de l'installation.
En particulier lorsqu'une opération de maintenance est réalisée sur l'appareil au mur, car il y a risque que les joints et les joints toriques ne restent pas dans la position appropriée.
- ▶ Nous recommandons que la maintenance soit effectuée par le service technique de la marque.

- ▶ Utiliser uniquement des pièces de rechange du fabricant.
- ▶ Les pièces de rechange de la liste de pièces de rechange de l'appareil peuvent être commandées.
- ▶ Fermer tous les dispositifs de verrouillage pour le gaz et l'eau.
- ▶ Remplacer les joints et les joints toriques retirés par de nouveaux.
- ▶ Seule la graisse suivante peut être utilisée :
 - Sur les raccordements hydrauliques:
Unisilikon L 641 (8 709 918 413 0) (30 g)
Unisilikon L 641 (8 738 717 571) (500 g)
 - Raccords filetés pour tube pour le gaz:
HFt 1 v 5 (8 709 918 010).

⚠ Maintenance des composants gaz

La maintenance doit être effectuée par un professionnel qualifié.

- ▶ Lors de toute intervention sur les composants gaz, s'assurer que l'appareil n'est plus alimenté en gaz.

Le robinet de gaz ne nécessite pas de maintenance particulière.

- ▶ Lors de tous les travaux à proximité des composants gaz, veiller à ce qu'ils soient visuellement en bon état.

Lors du démontage d'un composant gaz, les joints doivent être remplacés par de nouveaux joints d'origine.

- ▶ Ne pas réparer, manipuler et désactiver les composants nécessaires à la sécurité.
- ▶ Utiliser uniquement des pièces de rechange fabricant.
- ▶ Vérifier l'étanchéité après toute intervention sur les composants gaz.

8.1 Démonter la face avant

- ▶ Démonter le contrôle de température/débit [1].
- ▶ Retirer les 2 vis de fixation de l'habillage [2].

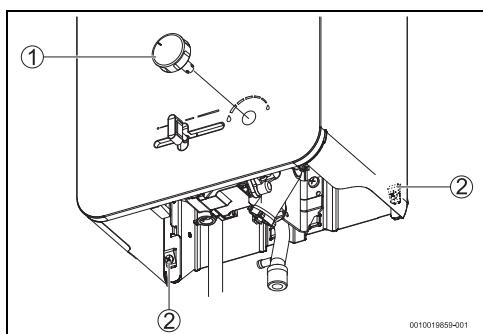


Fig. 16 Démonter la face avant

- [1] Contrôle de température/débit

- [2] Vis de fixation
- ▶ Tirer délicatement la face avant vers vous.
- ▶ Soulever la face avant.
- ▶ Démonter la face avant.

8.2 Entretiens réguliers

Contrôle du fonctionnement

- ▶ Contrôler le fonctionnement correct de tous les éléments de sécurité, de réglage et de contrôle.

Éléments de sécurité à contrôler (→fig. 2)

- Dispositif de contrôle anti-débordement
- Limiteur de température
- Électrode de contrôle
- Dispositif de contrôle d'état de la flamme du brûleur
- Dispositif de contrôle d'état de la chambre de combustion

Le bon fonctionnement de l'électrode d'ionisation peut être vérifié comme suit :

- ▶ Démarrer l'appareil.
- ▶ Débrancher le raccordement à l'électrode de contrôle.
L'appareil devrait s'éteindre en quelques secondes.

Le bon fonctionnement du dispositif de contrôle anti-débordement peut être vérifié conformément au chapitre 8.4 "Appareil de commande de la conduite d'évacuation des fumées".

Le bon fonctionnement des autres éléments peut être vérifié comme suit :

- ▶ Démarrer l'appareil.
- ▶ Approcher une source de chaleur vers l'élément à tester (p. ex. un sécheur)
L'appareil devrait s'éteindre en quelques minutes.



Après avoir vérifié le bon fonctionnement d'un élément, il faut attendre environ 10 minutes avant de remettre l'appareil en service.

8.2.1 Chambre de combustion

Pour démonter la chambre de combustion :

- ▶ Vidanger l'appareil (→ partie 4.6).
- ▶ Retirer toutes les connexions vers les capteurs, les appareils de commande, l'électrode d'allumage et l'électrode de contrôle.

- Retirer la baguette de maintien de la chambre de combustion qui la relie à la cheminée.

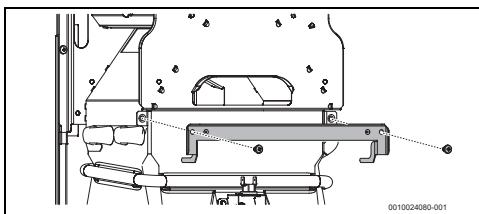


Fig. 17

- Retirer les vis qui maintiennent le brûleur vers l'arrière [1].
- Retirer les vis qui maintiennent le support de la veilleuse [2].

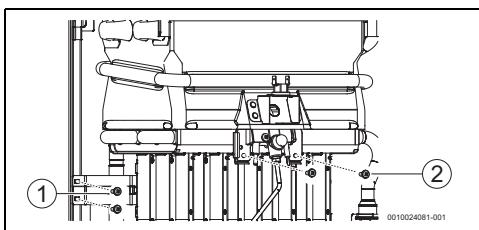


Fig. 18

- Retirer le clip de maintien du tube pilote [1].
- Desserrer le tube pilote [2].

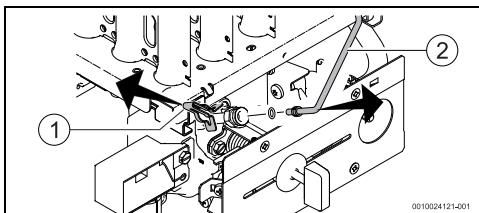


Fig. 19

- Retirer les 2 supports latéraux.

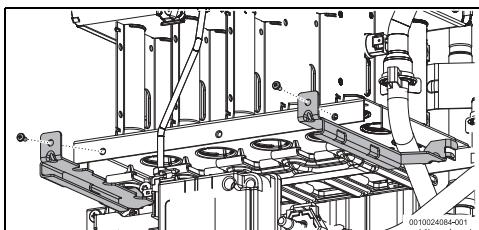


Fig. 20

- Retirer les clips de maintien des conduites d'eau de la chambre de combustion [1].
- Retirer la goupille de retenue [2] et la conduite d'eau froide sanitaire [3].

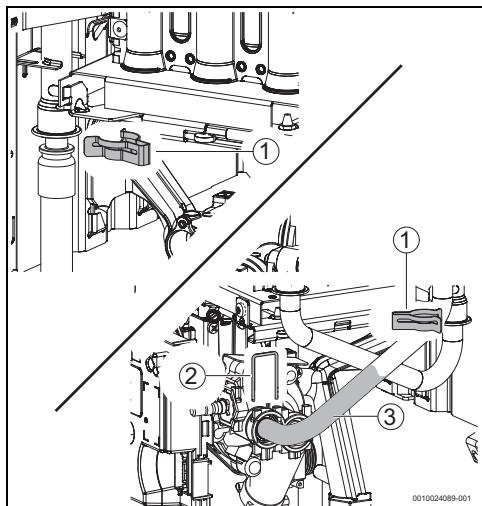


Fig. 21

- Tirer doucement le module du brûleur et la chambre de combustion.
- Retirer la chambre de combustion.
- Si elle est encrassée :
 - Nettoyer la chambre en appliquant un jet d'eau dans le sens de la longueur des plaques.

AVIS

Risque de détérioration de l'appareil !

Risque de dommages à la chambre de combustion !

- Ne pas appliquer un jet trop fort ou dans une autre direction que celle indiquée.

- Si les saletés demeurent, tremper les plaques dans de l'eau chaude avec du détergent et nettoyer soigneusement.
- Dans les régions où la dureté de l'eau est moyenne/élève : détartrer l'intérieur de la chambre de combustion et les tubes de raccordement.
- Placer la chambre de combustion en utilisant de nouveaux joints.

8.2.2 Brûleur

- Démonter le brûleur.
- Nettoyer la surface de combustion avec un aspirateur.

AVIS

Risque de détérioration de l'appareil!

Dépôts de saleté dans l'appareil.

- ▶ Nettoyer le brûleur avec la surface brûlante vers le bas pour éviter les dépôts de saleté.
- ▶ Utiliser une brosse souple [1] et nettoyer la surface du brûleur avec précaution, la surface brûlante tournée vers le bas.

AVIS

Risque de détérioration de l'appareil!

Dommages de la surface du brûleur.

- ▶ Ne pas utiliser de brosses en acier inoxydable qui pourrait endommager la surface du brûleur.
- ▶ Souffler la surface du brûleur avec un jet d'air [2].

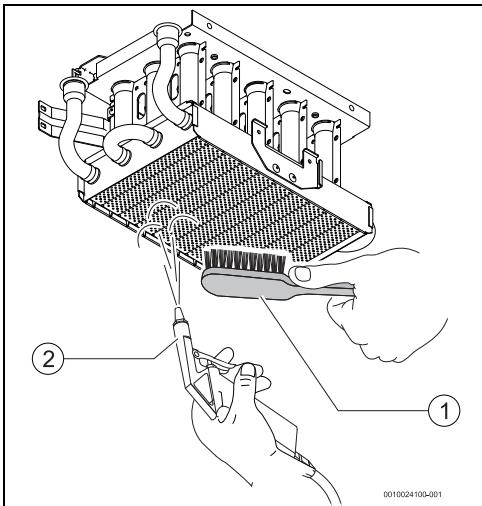


Fig. 22

[1] Brosse

[2] Jet d'air

Révision finale

Une fois le brûleur nettoyé, il faut s'assurer que tous les perçages dans la surface du brûleur sont exempts de poussière :

- ▶ S'assurer qu'il est possible de voir à travers les perçages dans la surface du brûleur.

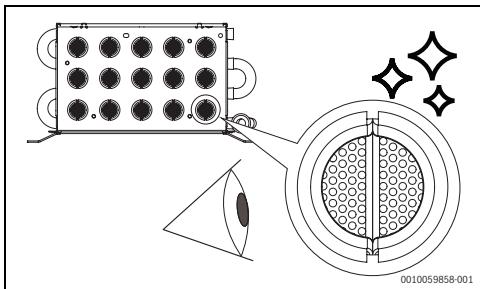


Fig. 23

- ▶ S'assurer que les émissions de monoxyde de carbone sont inférieures à 100 ppm.

8.2.3 Filtre à eau/limiteur de débit

- ▶ Vidanger l'appareil (→partie 4.6).
- ▶ Fermer le robinet d'eau en amont de l'appareil.
- ▶ Retirer l'anneau de fixation [1].
- ▶ Retirer le capuchon [2].
- ▶ Remplacer le filtre à eau [3].

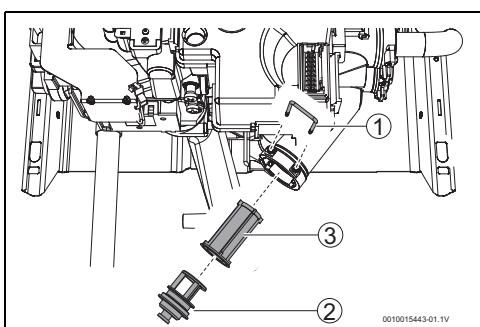


Fig. 24

[1] Goulotte de retenue

[2] Couvercle

[3] Filtre à eau

PRUDENCE
Risque de dommages !

L'utilisation de l'appareil sans filtre à eau est interdite.

- ▶ Monter toujours un filtre d'eau.

8.2.4 Veilleuse et injecteur de veilleuse



AVERTISSEMENT

Risque de fuite de gaz !

Le fait de réutiliser le joint torique du tube pilote [7] peut causer des fuites de gaz.

- ▶ Remplacer le joint torique du tube pilote par un nouveau.

- ▶ Retirer le clip de maintien du tube pilote [1].
- ▶ Desserrer les 2 vis de maintien [2].
- ▶ Retirer le support du module d'allumage [3].
- ▶ Desserrer le raccord [4].
- ▶ Nettoyer l'injecteur de veilleuse [5] et le tube pilote [6] à l'aide d'un jet d'eau.
- ▶ Remplacer le joint torique du tube pilote [7].
- ▶ Remonter tout le module.

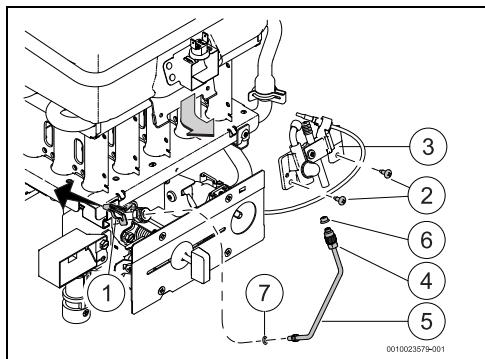


Fig. 25

- [1] Clip de retenue
- [2] Vis de maintien
- [3] Support du module d'allumage
- [4] Raccord
- [5] Tube pilote
- [6] Injecteur d'allumage
- [7] Joint torique

8.3 Mise en service après la maintenance

- ▶ Rouvrir tous les raccordements.
- ▶ Lire les chapitres 4 "Notice d'utilisation" et 7.1 "Régler l'appareil".
- ▶ Contrôler le réglage du gaz (pression à l'injecteur).
- ▶ Contrôler l'étanchéité des conduites d'évacuation des fumées (lorsque l'habillage avant est en place).
- ▶ Contrôler l'étanchéité des conduites de gaz et d'eau.

8.4 Appareil de commande de la conduite d'évacuation des fumées

Test de fonctionnement du dispositif

- ▶ Vérifier le bon positionnement de l'appareil de commande de la conduite d'évacuation des fumées (→Fig. 2).
- ▶ Soulever la conduite d'évacuation des fumées et couvrir le raccordement d'évacuation à l'aide d'une tôle.

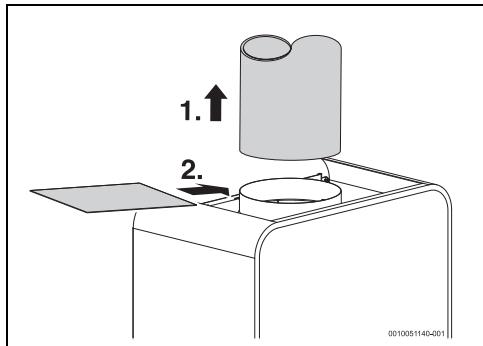


Fig. 26

- ▶ Faire fonctionner l'appareil dans des conditions de débit de gaz maximum et de débit d'eau minimum.
L'appareil devrait s'éteindre au bout de 2 minutes.

Fonctionnement et précautions



DANGER

Risque d'empoisonnement !

En aucun cas l'appareil de commande ne doit être éteint, altéré ou remplacé par une autre pièce.

Cet appareil de commande contrôle les conditions d'échappement des fumées et, si celles-ci sont mauvaises, il éteint l'appareil automatiquement pour empêcher l'entrée des gaz de combustion dans la pièce où est installé l'appareil.
La sonde se réinitialise après une phase de refroidissement.

Si l'appareil s'éteint lors de son utilisation :

- ▶ Aérer la pièce.
- ▶ Attendre 10 minutes puis redémarrer l'appareil.



DANGER

Risque d'empoisonnement !

L'utilisateur ne doit jamais interférer avec l'appareil.

9 Problèmes



Ce tableau permet d'identifier les problèmes pouvant être liés à l'équipement, à un manque de maintenance, à des erreurs d'installation ou à d'autres conditions et facteurs externes qui empêchent son fonctionnement correct.

Après avoir réinitialisé l'appareil, l'installateur pourra vous fournir des conseils ou la solution la plus efficace, et, en cas de défaillance réelle de l'équipement :

- ▶ merci de contacter les numéros d'assistance téléphonique de la marque.

Seules les personnes spécialisées et qualifiées sont habilitées à effectuer le montage, la maintenance et les réparations. Le tableau suivant décrit les solutions aux problèmes potentiels.

Problème	Fonction d'affichage	Solution
La veilleuse ne reste pas allumée. Elle ne s'allume qu'après plusieurs tentatives. Flamme jaune.	Pilote bloqué.	<ul style="list-style-type: none">▶ Le nettoyer.¹⁾
La veilleuse s'éteint lorsque l'eau est ouverte. L'eau n'est pas totalement mise en température, flamme faible. Flamme jaune.	Alimentation en gaz insuffisante.	<ul style="list-style-type: none">▶ Vérifier le réducteur de pression et le remplacer s'il est inadapté ou défectueux.▶ Vérifier si la bouteille de gaz (butane) gèle lors du fonctionnement. Si oui, la placer dans un endroit plus chaud.
L'eau n'est pas totalement mise à température.		<ul style="list-style-type: none">▶ Vérifier la position du régulateur d'eau et la régler selon la température de l'eau souhaitée.
Le brûleur s'éteint lors de l'utilisation de l'appareil.	L'appareil de commande pour le statut de l'évacuation des gaz de combustion ou de la chambre de combustion a été activé.	<ul style="list-style-type: none">▶ Vérifier l'évacuation des fumées.▶ Retirer la saleté ou tout autre obstacle empêchant la bonne évacuation.▶ Redémarrer l'appareil après 10 minutes. <p>Si le problème persiste :</p> <ul style="list-style-type: none">▶ Appeler un spécialiste.
	Le limiteur de température ou l'appareil de commande pour le statut de flamme du brûleur a été activé.	<ul style="list-style-type: none">▶ Redémarrer l'appareil après 10 minutes. <p>Si le problème persiste :</p> <ul style="list-style-type: none">▶ Appeler un spécialiste.
Combustion à forte émission.	L'adaptation au type de gaz n'a pas été effectuée correctement.	<ul style="list-style-type: none">▶ Vérifier que l'appareil est préparé pour le type de gaz utilisé dans l'installation. <p>S'il n'est pas préparé pour l'installation :</p> <ul style="list-style-type: none">▶ Effectuer l'adaptation de l'appareil en utilisant un kit de transformation de gaz d'origine.

Problème	Fonction d'affichage	Solution
	Les réglages du gaz sur l'appareil n'ont pas été effectués correctement.	► Réajuster l'appareil et vérifier les injecteurs (→tabl. 8).
	Brûleur encastré (même si cela n'est pas clairement visible).	► Effectuer la maintenance du brûleur comme indiqué dans la section « Maintenance (uniquement pour les techniciens spécialisés et qualifiés) ».
Eau avec débit réduit.	Pression de l'alimentation en eau insuffisante.	► Vérifier et corriger. ¹⁾
	Robinets ou vanne mélangeuse encastré(e)s.	► Contrôler et nettoyer.
	Soupape d'eau obstruée.	► Nettoyer le filtre. ¹⁾
	Chambre de combustion obstruée (calcaire).	► Nettoyer et détartrer si nécessaire. ¹⁾

1) Les solutions décrites ici doivent exclusivement être apportées par des spécialistes.

Tab. 9 Problèmes

10 Caractéristiques techniques

10.1 Données techniques

Caractéristiques techniques	Symboles	Unités	...10...
Puissance¹⁾			
Puissance calorifique nominale	Pn	kW	17,4
Puissance calorifique minimale	Pmin	kW	8,3
Plage de réglage			8,3 - 17,4
Charge calorifique	Qn	kW	19,8
Charge calorifique minimale	Qmin	kW	9,5
Rendement à 100% de la charge nominale		%	89
Rendement à 30% de la charge nominale		%	89
Données concernant le gaz			
Pression de l'alimentation en gaz			
Gaz naturel	G20	mbar	20
Gaz naturel	G25	mbar	25
Butane	G30	mbar	28-30
Propane	G31	mbar	37
Consommation de gaz			
Gaz naturel	G20	m ³ /h	2,1
Gaz naturel	G25	m ³ /h	2,4
Butane	G30	kg/h	1,6
Propane	G31	kg/h	1,5
Données concernant l'eau			
Pression de service max. autorisée ²⁾	pw	bar	12
Pression de service minimum	pwmin	bar	0,25
Pression de service minimum au débit volumique maximal		bar	1
Débit au démarrage		l/min	2,4

Caractéristiques techniques

Caractéristiques techniques	Symboles	Unités	...10...
Débit maximum, correspondant à une augmentation de la température de 25 °C		l/min	10,0
Circuit de ventilation			
Débit des produits de combustion ³⁾		g/s	15,3
Température des gaz de combustion aux points de mesure		°C	190
Paramètres d'homologation			
N° d'identification du produit		-	0464 CT 0042
Catégorie d'appareil (type de gaz)		-	II ₂ Esi3+
Type d'installation		-	B ₁₁ BS
Description générale			
Température ambiante admissible		°C	5-45
Poids (hors emballage)		kg	10
Hauteur		mm	655
Largeur		mm	310
Profondeur		mm	225

1) H 15 °C - 1013 mbar - seco: Gás natural 34,02 MJ/m³ (9,5 kWh/m³)
 Butano 45,65 MJ/kg (12,7 kWh/kg) - Propano 46,34 MJ/kg (12,9 kWh/kg)

2) Compte tenu de l'effet d'expansion de l'eau, ce chiffre ne doit pas être dépassé

3) Pour puissance thermique nominale

Tab. 10

10.2 Caractéristiques du produit relatives à la consommation énergétique

Les informations suivantes reposent sur les exigences des réglementations (UE) 812/2013 et (UE) 814/2013 dans la mesure où elles sont applicables au produit.

Caractéristiques du produit	Symbol	Unité	7736505691	7736504847
Type de produit			LC10-4 PVN	LC10-4 PVB
Profil de soutirage déclaré		M	M	M
Classe d'efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau		A	A	A
Efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau	η_{wh}	%	65	65
Consommation annuelle d'électricité	AEC	kWh	-	-
Consommation annuelle de combustible	AFC	GJ	7	7
Autre profil de soutirage		-	-	-
Efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau (autre profil de soutirage)	η_{wh}	%	-	-
Consommation annuelle d'électricité (autre profil de soutirage, conditions climatiques moyennes)	AEC	kWh	-	-
Consommation annuelle de combustible (autre profil de soutirage)	AFC	GJ	-	-
Réglage du régulateur de température (état à la livraison)	T _{set}	°C	-	-

Caractéristiques du produit	Symbole	Unité	7736505691	7736504847
Niveau de puissance acoustique, à l'intérieur	L_{WA}	dB	62	62
Caractéristique pour la possibilité de fonctionnement en dehors des heures pleines			non	non
Précautions particulières qui doivent être prises lors du montage, de l'installation ou de l'entretien (si applicable):		voir documentation technique		
Régulation intelligente			non	non
Consommation journalière d'électricité (conditions climatiques moyennes)	Q_{elec}	kWh	-	-
Consommation journalière de combustible	Q_{fuel}	kWh	9,910	9,910
Émission d'oxyde d'azote (uniquement pour le gaz et le mazout)	NO_x	mg/kWh	45	45
Consommation hebdomadaire de combustible avec régulation intelligente	$Q_{fuel, week, smart}$	kWh	-	-
Consommation hebdomadaire d'électricité avec régulation intelligente	$Q_{elec, week, smart}$	kWh	-	-
Consommation hebdomadaire de combustible sans régulation intelligente	$Q_{fuel, week}$	kWh	-	-
Consommation hebdomadaire d'électricité sans régulation intelligente	$Q_{elec, week}$	kWh	-	-
Capacité de stockage	V	l	-	-
Eau mitigée à 40 °C	V_{40}	l	-	-

Tab. 11 Caractéristiques du produit relatives à la consommation énergétique

10.3 Plage de réglage

Exemple pour modèle 10 litres

Modèle	Débit	Δt Min	Max.
10	5 l/min	28 °C	50 °C
	6 l/min	25 °C	42 °C
	7 l/min	21 °C	35 °C
	8 l/min	18 °C	32 °C
	9 l/min	16 °C	27 °C
	10 l/min	15 °C	24 °C

Tab. 12

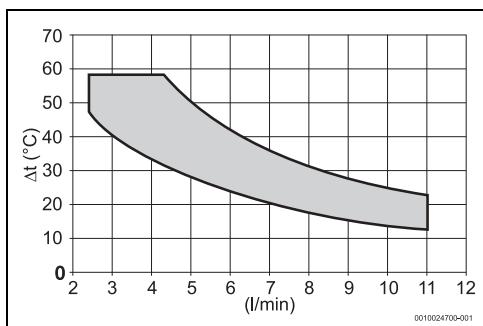


Fig. 27 Modèle 10 litres

11 Protection de l'environnement et recyclage

La protection de l'environnement est un principe de base du groupe Bosch.

Nous accordons une importance égale à la qualité de nos produits, à leur rentabilité et à la protection de l'environnement. Les lois et prescriptions concernant la protection de l'environnement sont strictement observées.

Pour la protection de l'environnement, nous utilisons, tout en respectant les aspects économiques, les meilleures technologies et matériaux possibles.

Emballages

En matière d'emballages, nous participons aux systèmes de mise en valeur spécifiques à chaque pays, qui visent à garantir un recyclage optimal.

Tous les matériaux d'emballage utilisés respectent l'environnement et sont recyclables.

Appareils usagés

Les appareils utilisés contiennent des matériaux qui peuvent être réutilisés.

Les composants se détachent facilement. Les matières synthétiques sont marquées. Ceci permet de trier les différents composants en vue de leur recyclage ou de leur élimination.

Anciens dispositifs électriques et électroniques

 Ce symbole signifie que le produit ne doit pas être éliminé avec d'autres déchets mais doit être déposé dans un centre de collecte de déchets pour le traitement, la collecte, le recyclage et l'élimination.

Ce symbole est valable pour les pays disposant de directives sur les déchets électroniques, par ex. « Directive 2012/19/UE de l'Union Européenne relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques ». Ces dispositions définissent le cadre réglementaire de la directive applicable pour le retour et le recyclage des appareils électroniques usés dans chaque pays.

Les appareils électroniques pouvant contenir des substances dangereuses doivent être recyclés de manière responsable afin de minimiser les risques potentiels pour l'environnement et la santé. Ainsi, le recyclage des déchets électroniques contribue à la préservation des ressources naturelles.

Pour plus d'informations concernant l'élimination écologique d'appareils électriques et électroniques usagés, contacter les autorités locales compétentes, le centre de traitement des déchets ou le revendeur du produit en question.

Pour plus d'informations :

www.bosch-homecomfortgroup.com/en/company/legal-topics/weee/



12 Déclaration de protection des données



Nous, [FR] elm.leblanc S.A.S., 124-126 rue de Stalingrad, 93711 Drancy Cedex, France, [BE] Bosch Thermotechnology n.v./s.a., Zandvoortstraat 47, 2800 Mechelen, Belgique, [LU] Ferroknepper Buderus S.A.,

Z.I. Um Monkeler, 20, Op den Drieschen, B.P.201 L-4003

Esch-sur-Alzette, Luxembourg. traitons les informations relatives au produit et à son installation, l'enregistrement du produit et les données de l'historique du client pour assurer la fonctionnalité du produit (art. 6 (1) phrase 1 (b) du RGPD), pour remplir notre mission de surveillance et de sécurité du produit (art. 6 (1) phrase 1 (f) RGPD), pour protéger nos droits en matière de garantie et d'enregistrement de produit (art. 6 (1) phrase 1 (f) du RGPD), pour analyser la distribution de nos produits et pour fournir des informations et des offres personnalisées en rapport avec le produit (art. 6 (1) phrase 1 (f) du RGPD). Pour fournir des services tels que les services de vente et de marketing, la gestion des contrats, le traitement des paiements, la programmation, l'hébergement de données et les services d'assistance téléphonique, nous pouvons exploiter les données et les transférer à des prestataires de service externes et/ou à des entreprises affiliées à Bosch. Dans certains cas, mais uniquement si une protection des données appropriée est assurée, les données à caractère personnel peuvent être transférées à des destinataires en dehors de l'Espace économique européen. De plus amples informations sont disponibles sur demande. Vous pouvez contacter notre responsable de la protection des données à l'adresse suivante : Délégué à la protection des données, sécurité de l'information et confidentialité (C/ISP), Robert Bosch GmbH, Postfach 30 02 20, 70442 Stuttgart, ALLEMAGNE.

Vous avez le droit de vous opposer à tout moment au traitement de vos données à caractère personnel conformément à l'art. 6 (1) phrase 1 (f) du RGPD pour des motifs qui vous sont propres ou dans le cas où vos données personnelles sont utilisées à des fins de marketing direct. Pour exercer votre droit, contactez-nous via l'adresse **[FR] privacy.ttfr@bosch.com**, **[BE] privacy.ttbe@bosch.com**, **[LU] DPO@bosch.com**. Pour de plus amples informations, veuillez scanner le QR code.



elm.leblanc

L'innovation au cœur de votre bien-être

elm.leblanc - siège social et usine :

124-126 rue de Stalingrad - F-93711 Drancy CEDEX

0 820 00 4000 Service 0,12 € / min
+ prix appel

Hotline technique pour les professionnels :
du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.



Suivez-nous sur



www.elmleblanc.fr